



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Vous arrivez en Martinique



Quel comportement adopter en Martinique ?

- Dans les 7 à 10 jours suivant votre arrivée sur le territoire, il vous est recommandé d'effectuer un second test RT-PCR CoViD-19.

En attendant le résultat de ce test, veuillez vous abstenir de participer à des rassemblements et évitez les contacts avec des personnes à risque (personnes âgées, etc.).

- En cas d'apparition de symptômes, contactez votre médecin traitant ou le 15.

Comment réaliser le test CoViD-19 ?

Prenez rendez-vous dans un laboratoire de biologie médicale :

Laboratoire BIOLAB : Drive sur RDV à Saint-Pierre, Lamentin, Sainte-Marie, Schœlcher 06 96 02 88 91 06 96 01 38 70 covid@biolabmartinique.fr	Laboratoire BIOSANTE : Fort de France : 0596 71 71 41 Rivière Salée : 0596 68 23 83 Le Marin : 0596 74 94 91 Le François : 0596 54 33 92 biosante.covid19@gmail.com	Centre Hospitalier Universitaire de la Martinique (CHUM) : 0596 55 23 46
--	---	--

A cet effet, munissez-vous, de votre billet d'avion (réservation ou carte d'embarquement) qui fera office de prescription médicale pour le test RT-PCR CoViD19, qui est pris en charge par l'assurance maladie.